



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 DU 01 Avril 2026 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOOT), EN PROCEDURE D'URGENCE

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnel et garantir la performance dans l'accomplissement de ses missions à l'ère du numérique, l'ANAFOOT se doit d'améliorer quantitativement et qualitativement son offre en matériel informatique de pointe.

A cet effet, le Directeur Général lance pour le compte de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT), un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique en procédure d'urgence.

2- CONSISTANCE DE LA FOURNITURE

La prestation, objet du présent dossier d'appel d'offres, consiste en la fourniture, à l'Académie Nationale de Football, de matériel informatique constitué des équipements ci-après :

- **Ordinateurs et Accessoires**
- **Périphériques et Accessoires**
- **Imprimantes et Scanners**

3- TRANCHES /ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres comporte un lot unique.

4- COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet est de trente millions (30 000 000) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

5- DELAI D'EXECUTION ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai d'exécution est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations. Le lieu de livraison est l'Immeuble siège de l'Académie Nationale de Football sis au quartier hippodrome à Yaoundé.

6- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent dossier d'Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

7- FINANCEMENT

La prestation, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'investissement public ANAFOOT/MINSEP de l'exercice 2026 au bénéfice de l'ANAFOOT, imputation : 60 16 191 0 32000001 464106.

8- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

9- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000) francs FCFA**.

Cette caution devra être valable **trente (30) jours au-delà** de la date de validité des offres et être établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, dont la liste figure en pièce N°11 du présent DAO.

Cette caution devra être délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en charge des Finances dans le cadre des Marchés Publics. La validité de cette caution devra être de trente (30) jours, à compter de la date limite de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans la pièce 11 du DAO.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, timbrée et acquitté à la main entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de dépôt de consignation timbré de la caisse de consignation CDEC.

L'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations, attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement, entraîne le rejet du cautionnement et l'élimination du soumissionnaire en phase de passation du marché.

Sous peine de rejet, tout cautionnement est élaboré suivant la forme et le modèle contenus dans le dossier de consultation des entreprises et revêtu des mentions ci-après :

- la référence du cautionnement ;**
- la désignation du Maître d'Ouvrage ;**
- la référence et l'objet du dossier de consultation du marché ;**
- La signature du responsable de l'établissement bancaire ou de l'établissement financier émetteur ;**
- la mention écrite de la main de la caution, en toutes lettres et en chiffres, de la somme maximale garantie couvrant le principal, les intérêts et autres accessoires, attestant de son engagement irrévocable à se subroger à première demande au soumissionnaire ou titulaire du marché, en cas de défaillance de celui-ci au titre de celles de ses obligations qui sont couverts. En cas de différence entre le montant de la somme en chiffres et le montant de la somme en lettres, le cautionnement vaut pour le montant de la somme exprimée en lettres ;**
- la durée de validité du cautionnement.**

10-CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sis à Hippodrome au Département de l'Administration et des Finances, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11-ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage au Département de l'Administration et des Finances sis à l'immeuble siège à Hippodrome , BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** auprès de la BICEC, compte CAS ARMP, n°335 988.

12-REMISE DES OFFRES

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 MAI 2026 à 13 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- RECEVABILITE DES PLIS

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics ou le

non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14-OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **06 MAI 2026 à 14 heures**, à la salle de réunion de l'Académie National de Football en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de **quarante-huit (48) heures** accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15-CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

15.1 - Critères éliminatoires

- Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
 - a)-de l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbrée et acquitté à la main à l'ouverture des plis accompagné du récépissé de dépôt de la caisse de consignation timbré CDEC;
 - b)- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
 - c)- des fausses déclarations et/ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
 - d)- non satisfaction de 5/7 des critères essentiels ;
 - e)- de l'absence de prospectus ou catalogue du fabricant ;
 - f) Non-respect des 75% des caractéristiques techniques des fournitures prescrites ;
 - g)-Absence d'un prix unitaire quantifiable dans l'offre financière ;
 - h)- de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés ;
 - i)- de l'absence ou la non-conformité du modèle de soumission ;
 - j)- de la charte d'intégrité ;
 - k)- Absence de la déclaration environnementale et sociale ;
 - l)- non-respect du format de fichier des offres ;
 - m)- Absence du certificat de garantie d'au moins 12 mois ;

- n)-de l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme Coleps ;
- o)-de l'absence d'un élément de l'offre financière (soumission, BPU, DQE) ;
- p)- du non-respect de l'une des spécifications majeur des spécifications techniques.

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur :
- a)-présentation de l'offre (01oui);
- b)-références du soumissionnaire (01 oui) ;
- c)- délai de garantie (01 oui) ;
- d)- calendrier de livraison (01 oui) ;
- e)- capacité financière (01 oui) ;
- f)- les preuves d'acceptation des conditions du marché :
- -le descriptif de la fourniture dument paraphé à chaque page signé et cacheté à la dernière page (01 oui) ;
- -le Cahier de Clauses Administratives Particulières dument paraphé à chaque page, signé et cacheté à la dernière page précédé de la mention « lu et approuvée » (01oui) ;
- g)-); le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) (03 oui).
- Tableau des spécifications techniques mineures :

Les détails des critères essentiels sont donnés dans le DF et le RPAO.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul **non** aux critères éliminatoires.

16-ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt desdites offres.

18-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFOOT sis à l'immeuble siège à Hippodrome BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 211 409 / 222 211 415, Email : CIPMANAFOOT@yahoo.com) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <https://www.armp.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics aux numéros (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517 et au Directeur Général de l'ANAFOOT au numéro 694 925 977.

Yaoundé, le 01 APR 2026.

AMPLIATIONS :

- ✓ Autorité Chargé des Marchés Publics (MINMAP)
- ✓ ARMP (pour publication et archivage)
- ✓ DG/ANAFOOT
- ✓ Président/CIPM/ANAFOOT (pour information)
- ✓ Affichage-chrono (pour information)



LE DIRECTEUR GENERAL

Ernow Ngachu



**NATIONAL OPEN INVITATION FOR TENDER FILE
N°.002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 OF 01 APRIL 2026 FOR THE
ACQUISITION OF COMPUTER EQUIPMENT FROM THE NATIONAL
FOOTBALL ACADEMY IN EMERGENCY PROCEDURE**

1- PURPOSE OF THE INVITATION FOR TENDERS

To improve the working conditions of its staff and ensure optimal performance in achieving its objectives in the digital era, the National Football Academy is seeking to enhance the quantity and quality of its state-of-the-art IT equipment.

To achieve this goal, the Director General is launching a National Open Invitation to Tender for the acquisition of computer equipment on behalf of ANAFOOT in emergency procedure.

2- CONSISTENCY OF SUPPLY

The service under in this invitation to tender involves the supply of twenty-six (26) computer equipment kits to the National Football Academy. Each kit includes the following equipment:

➤ **Equipments**

- **Périphériques et Accesary**
- **Printers and Scanners**

3- SLICES / ALLOTMENT

This invitation for tenders includes a single lot.

4- PROJECTED COST

The estimated cost of the project is **thirty million (30,000,000) CFA francs**, All taxes included.

5- DELIVERY TIME AND PLACE

The delivery deadline is thirty (30) days, as from the notification of the administrative order to start the services. The place of delivery is the head office building of the National Football Academy.

6- PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this invitation for Tenders is open, on equal terms, to companies incorporated under Cameroonian law and established in the Republic of Cameroon, in good standing with the tax authorities and not excluded from public procurement.

7- FUNDING

The service, the subject of this invitation for Tenders Document, shall be financed by the MINEPAT/MINSEP/ANAFoot budget (PIB) of National Academy Football , 2026 financial year, imputation: 60 16 191 0 32000001 464106

SUBMISSION METHOD

The submission method chosen for this consultation is online.

8- TENDER DEPOSIT

Tenders must be accompanied by a bid security of **six hundred thousand (600,000) CFA Francs**. This deposit must be valid for **thirty (30) days** beyond the validity date of the offers and be established by a banking establishment or a first-rate financial organization approved by the Ministry responsible for finance to issue deposits in the context of Public Contracts, the list of which appears in exhibit No. 11 of this DAO.

The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial institution authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of Public Procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. **The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible. Under penalty of rejection, the bid bond must comply with the provisions of Circular Letter No. 000019/LC/MINMAP of June 5, 2024 relating to the procedures for the constitution, deposit, conservation, restitution, and release of bonds on Public Procurement.**

9- CONSULTATION OF THE INVITATION FOR TENDER FILE

The tender file may be consulted during working hours at the Contracting Authority's services, situated at Hippodrome at the Department of Administration and Finance, P.O Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com ,as soon as this notice is published. The **soft copy** may equally be consulted on **COLEPS' platforms** <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, on the ARMP website (www.armacm.cm).

10- ACQUISITION OF THE INVITATION FOR TENDER DOCUMENTS

The tender file written in French or English may be obtained at the during working hours at the Contracting Authority's services at the Department of Administration and Finance at Hippodrome, P.O Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published upon presentation of a payment receipt of a non-refundable sum of CFAF **fifty thousand (50 000)** to the BICEC Bank account: CAS ARMP n°335988.

11- SUBMISSION OF OFFERS

If the submission is done electronically, the offer shall be transmitted, by the bidder on COLEPS platform *or* no later than **06 MAY 2026 at 01 pm local time**. A backup copy of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope clearly and legibly marked "backup copy", in addition to the above-mentioned indication, within the deadlines set.

For online submission, the maximum sizes of the documents making up the bidder's offer and that shall be forwarded to the platform are as follows:

- 5 MB for the Administrative File;
- 15 MB for the Technical bid;
- 5 MB for the Financial bid. The following formats are accepted:
- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Candidates shall use compression software to eventually reduce the size of the files to be transmitted.]

Candidates shall use compression software to eventually reduce the size of the files to be transmitted.]

12- ADMISSIBILITY OF APPLICATIONS

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Project Owner:

- Envelopes bearing the information on the identity of the bidders,
- Envelopes received after the submission deadline dates and times.
- Folds without indication of the identity of the invitation for Tenders;
- Folds that do not comply with the submission method

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the invitation for Tenders Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-class organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of Public Procurement or failure to comply with the models of the documents in the invitation for Tenders Documents will result in the outright rejection of the offer without any recourse. A tender bond produced but having no connection with the consultation in question is considered absent. A tender bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

13-OPENING THE PLEATS

The opening of the bids will take place in one step and will take place on **06 MAI 2026 at 2 p.m. local time**, by the National Football Academy, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives with proof of their mandate.

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in original or in copies certified by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation for Tenders. They must be valid on the original deadline for submitting tenders.

In the event of absence or non-conformity of a part of the administrative file when the bids are opened, a period of **forty-eight (48) hours** is granted to the bidders concerned to produce or replace the part in question.

14-TEND EVALUATION CRITERIA

14.1 - Elimination criteria

The elimination criteria are as follows:

- a)-absence of bid bond at the opening of bids;
- b)-failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, a document of the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (with the exception of the bid bond);
- c)-false declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- d)-failure to comply with at least 7/10 essential criteria;
- e)-the absence of colour prospectus in the original and all copies accompanied by catalogue, drawing or technical sheet produced by the manufacturer;
- f)-failure to comply with one of the major technical specifications specified in the Description of the supplies of this TF, where applicable;
- g)-absence or non-compliance of the required samples, if applicable;
- h)-absence of the specified in the Description of the supplies of this TF, where applicable;
- i)-Absence of the duly filled and signed Integrity Charter;
- j)-Absence of duly filled and signed social and environmental commitment statement;
- k)-Absence of Technical Information Sheet on the supplies;
- l)-Absence of a quantified unit price in the Financial Bid;
- m)-Absence of the attestation for not having abandoned contracts during the last three years.
- n)-Compliance with technical specifications 75% of the supplies listed in the table below:
- o)-absence of one element in financial bid(submission letter BPU,DQE);
- p)-non respect of the major technical specification.

15.2 Essential criteria

These essential criteria cover the following elements:

- the bidder's references (01 yes) ;
- offer presentation (01 yes) ;
- financial capacity (01 yes) ;
- after-sales service (availability of spare parts, repair workshop, technical staff), as appropriate (03 yes);
- deadline (01 yes);
- DF approved and signed (01 yes);
- CCAP approved and signed (01 yes);
- guarantee period (01 yes);

Details of essential criteria are provided SSAC in the Special Tender Regulations of the Invitation to Tender (RPAO).

The evaluation shall be binary, that is, positive (Yes) or negative (No) with an immediate elimination of a bid that records only one **no** in the eliminatory criteria.

15-AWARD

The Project Owner or Delegated Project Owner will award the contract to the tenderer who has submitted a bid meeting the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest.

16-VALIDITY OF BIDS

The bidder remains bound by its offers for a period of ninety (90) days, from the date of submission of said offers.

17-FIGHT AGAINST CORRUPTION AND BAD PRACTICES

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call **CONAC** at **1517**, the **Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)** SMS or call the following numbers: **(+237) 673 20 57 25** and **699 37 07 48**, and the Unit for the Fight Against Corruption of the ANAFOOT at **694 925 977** and ARMP at **(+237) 696 270 785**.

18-ADDITIONAL INFORMATION

Technical additional information may be obtained at the Contracting Authority's services at the headquarters in Hippodrome-Yaounde at the Department of Administration and Finance, P.O Box: 5958 Yaounde, Telephone : **(+237)222211409/222211415**, Email: **CIPMANAFOOT@yahoo.com** or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>

Yaounde, the **01 APR 2026**

EXTENSIONS :

- *The Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)*
 - *ARMP (for publication and archiving)*
 - *DG/ANAFOOT*
 - *President CPM /ARMP*
- Chrono display*

